

FORMATION AU DROIT DU TRAVAIL POUR LE CSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet aux membres du Comité social et économique d'acquérir les fondamentaux du droit du travail utiles à l'exercice de leur mandat de représentant du personnel.

PROGRAMME

L'EMBAUCHE ET LES FONDEMENTS DU CONTRAT DE TRAVAIL

- **LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS**
- **LES SPÉCIFICITÉS ET CADRES JURIDIQUES PROPRES À CHAQUE TYPE DE CONTRAT**
- **LA RÉDACTION DU CONTRAT : ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES, PRÉCAUTIONS À PRENDRE**
- **LES CLAUSES USUELLES ET SENSIBLES**
- **LA PÉRIODE D'ESSAI : DURÉE, RENOUVELLEMENT, RUPTURE**

L'ÉVOLUTION ET L'EXÉCUTION DU CONTRAT

- **MODALITÉS DE MODIFICATION DU CONTRAT : CE QUI PEUT (OU NON) ÊTRE MODIFIÉ UNILATÉRALEMENT**
- **SOURCES DU DROIT DU TRAVAIL**
- **EXÉCUTION DU CONTRAT : OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR ET DU SALARIÉ**
- **DURÉE DU TRAVAIL ET AMÉNAGEMENTS POSSIBLES**
- **CONGÉS PAYÉS ET ABSENCES AUTORISÉES**

DURÉE
14 heures (2 jours)

PUBLIC
Cette formation s'adresse aux membres titulaires et suppléants du CSE souhaitant acquérir ou consolider leurs connaissances en droit du travail pour exercer leur mandat.

PRÉ-REQUIS
Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre cette formation.

MODALITÉ
Présentiel et/ou distanciel

INDICATEURS DE RÉSULTATS
Taux de satisfaction : En cours de consolidation
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

TARIFS
INTRA **De 1 à 14 participants**
À partir de 2 000 € net de taxe

PROGRAMME - SUITE

DROIT DISCIPLINAIRE : ÉCHELLE DES SANCTIONS, PROCÉDURE, GARANTIES DU SALARIÉ

LE SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE

STATUT DU SALARIÉ : SUBORDINATION JURIDIQUE, RÔLE HIÉRARCHIQUE

DROITS FONDAMENTAUX

DROITS FONDAMENTAUX OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET COMPORTEMENTALES DU SALARIÉ

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

TRANSFERT DU CONTRAT EN CAS DE CHANGEMENT D'EMPLOYEUR

LA DÉMISSION : FORMES, EFFETS, PRÉAVIS

RUPTURE CONVENTIONNELLE

TYPES DE LICENCIEMENT : PERSONNEL, ÉCONOMIQUE, DISCIPLINAIRE

DÉPART OU MISE EN RETRAITE

CALCUL ET VERSEMENT DES INDEMNITÉS DE RUPTURE

GESTION DU PRÉAVIS : EXÉCUTION, DISPENSE, PAIEMENT



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation accessible pour acquérir les repères juridiques utiles au mandat. À partir de situations concrètes, les participants apprennent à rechercher une information fiable, à analyser une question et à identifier les interlocuteurs compétents. Les exercices relient le droit du travail aux sollicitations quotidiennes des élus.



L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- Bénéficiez de 25 % de réduction sur nos prestations Agora CSE pour vous accompagner au-delà de la formation.

MOYENS ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES EN DISTANCIEL

Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique

Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro, casque ou haut-parleurs et connexion internet)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Des quiz, des recherches guidées et des analyses de situations permettent d'évaluer les acquis. Le formateur vérifie la pertinence des sources, du raisonnement et des réponses proposées. La participation est suivie par émargement et une attestation est délivrée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support dématérialisé, des fiches de synthèse et des cas pratiques facilitent la compréhension. Des exercices de recherche dans les sources officielles et les textes conventionnels permettent de développer une méthode réutilisable après la formation.

MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

PROFIL DU FORMATEUR

- Un intervenant disposant de compétences en droit du travail et en accompagnement des représentants du personnel. Il rend les règles accessibles et aide les élus à les mobiliser avec méthode dans l'exercice de leur mandat.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.

AVANTAGE FORMATION CSE

- En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- L'offre applicable est précisée dans le devis.